

*Congé d'été*

Ce n'est pas la force ni la longueur du temps, ce n'est absolument pas la répétition qui va changer quoi que ce soit. J'imagine que ce qui a été dit a été bien dit par leur chef et que tout ce qui est repris n'est simplement que le changement des virgules et des apostrophes. Cela ne change strictement rien qu'on reste ici un an, un mois, une semaine de plus. Et ce qui a été dit du côté du gouvernement par le très honorable premier ministre (M. Trudeau) ne change strictement rien non plus à la situation. Je crois que c'est comme un chien qui court après sa queue. On n'ajoute absolument rien à se regarder comme des chiens de faïence un vendredi 17 juillet, à 19 h 30, alors que finalement on serait beaucoup mieux à travailler concrètement.

J'ajouterais en terminant que ce n'est pas en restant assis sur sa chaise, ce n'est pas en faisant de grands discours comme je le fais qu'on va changer une nation et surtout pas en faisant ce qu'on fait là que les taux d'intérêt vont baisser. On peut être sûr de cela. Je me souviens, quand le parti d'en face était au gouvernement, il fallait augmenter la productivité. Regardons ce qu'on fait aujourd'hui, la productivité ne nous étouffe pas. Je me souviens aussi que lorsqu'on parlait des taux d'intérêt à 14 p. 100, c'est le même parti d'en face qui avait confirmé le responsable de la Banque du Canada pour sept ans. C'est le gouvernement de l'époque qui avait confirmé le président de la Banque du Canada. Alors si on veut trouver des moyens, si on veut trouver des formules, ce n'est pas en palabrant de la manière dont on le fait depuis déjà cinq heures qu'on va y parvenir. Je termine, monsieur le président, en demandant évidemment qu'on applique la « guillotine », faute de mieux, mais que dès la prochaine session on se mette vraiment à table pour trouver des règles beaucoup plus appropriées non pas au XX<sup>e</sup> siècle, mais au XXI<sup>e</sup> siècle qui s'en vient.

*[Traduction]*

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec un certain intérêt les discours prononcés cet après-midi, et j'ai constaté qu'il était possible de regrouper ceux du député de Manicouagan (M. Maltais) et du député de Rimouski-Témiscouata (M<sup>me</sup> Côté) qui semblaient tous deux extrêmement insatisfaits des dispositions du Règlement de la Chambre. Je me demande s'ils savent qui les a imposées. C'est un gouvernement libéral qui l'a fait en invoquant la clôture, enlevant ainsi à la Chambre tout contrôle sur les dépenses du gouvernement. La Chambre a alors perdu ses pouvoirs, son efficacité et sa responsabilité.

C'est là l'une des principales raisons du manque d'assiduité des députés ces derniers jours. En outre, c'est l'heure du dîner. Le député ne devrait pas croire que ce manque d'assiduité touche un seul parti à la Chambre. Je voudrais d'ailleurs lui rappeler que la dernière fois que le premier ministre (M. Trudeau) a daigné prendre la parole devant nous—et c'est là une chose très rare—plus de 100 libéraux étaient absents.

**M. McKnight:** Je ne peux les blâmer, c'était un bien mauvais discours.

**M. Maltais:** Quand était-ce?

**M. McKinnon:** Si l'honorable député ne peut se rappeler quand le premier ministre a parlé, alors il était peut-être parmi les absents dont je viens de parler.

*[Français]*

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** L'honorable député de Lotbinière (M. Dubois) invoque le Règlement.

**M. Dubois:** J'aimerais bien, monsieur le président, que l'honorable député nous précise exactement la date et l'heure.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** C'est peut-être quelque chose que l'honorable député aimerait savoir ou demander à l'honorable député de Victoria (M. McKinnon), mais, premièrement, ce n'est pas un rappel au Règlement et, deuxièmement, je devrais rappeler à l'honorable député que le député de Victoria n'est pas obligé dans un sens ou dans l'autre de donner une réponse.

*[Traduction]*

**M. McKinnon:** Je dirai seulement que ce jour-là j'ai supporté les discours du premier ministre. Quand j'ai pris la parole, peu après, j'ai signalé qu'il n'y avait que 42 députés libéraux à la Chambre. Il en manquait donc plus de 100. Je veux vérifier la date et je la communiquerai au député. Il va sans dire que je n'ai pas le temps de la chercher maintenant.

On pourrait dire, je suppose, que ce débat d'ajournement a réellement commencé il y a plus d'une semaine quand le leader du gouvernement à la Chambre a présenté la motion relative aux vacances d'été. On profite souvent des débats d'ajournement pour revoir la gestion des gouvernements. On n'a jamais le temps de le faire complètement et en détails. Je ne puis donc que signaler quelques-unes des nombreuses erreurs du gouvernement.

Voyons premièrement le climat qui règne à la Chambre. Je n'ai jamais rien vu de tel en huit ans et demi. La session a été exceptionnellement longue. L'opposition officielle en a passé une bonne partie à lutter contre l'attitude arbitraire du gouvernement. La lutte a porté sur deux fronts tout à fait différents. L'un deux a été le débat constitutionnel. L'autre est un ensemble de questions qu'on ne peut regrouper que sous le chapitre de l'incompétence générale du gouvernement. Elle s'est manifestée par un Programme énergétique national, un budget inefficace, le cartel de l'uranium, la dissimulation maladroite de renseignements et l'interruption du service postal.

## ● (1930)

La querelle au sujet de la constitution a abouti à une victoire de l'opposition officielle après que le gouvernement eut finalement consenti à donner à la Cour suprême du Canada l'occasion de vérifier la légalité de la démarche entreprise par le gouvernement. N'eût été la détermination de l'opposition officielle, la constitution aurait depuis longtemps été expédiée dans un autre pays pour y être modifiée et alors les modifications qui y auraient été apportées n'auraient pas émané des diverses composantes de notre confédération mais du parti libéral seulement. Quel drôle de fédéralisme!